

Les bornes

Les bornes armoriées en pierre ont été placées en 1692.

A cette époque, la maison de Briord « d'or à la bande de sable » était seigneur de La Serra et la famille de Montbel « d'or à un lion de sable armé et lampassé de gueules à la bande composée d'hermines et de gueules à six pièces » Seigneur de Saint-André.

L'histoire est pleine de différends qui ont surgi au sujet des limites entre ces deux seigneuries jusqu'à la Révolution. Ces limites sont situées dans les bois qui ont fait longtemps, l'objet de convoitises.

Le dernier procès en date eut lieu en 1830, lorsque Madame Gabrielle Falcoz de la Blache d'Haraucourt, prétendit posséder tous les bois de Montagnieu. Après plusieurs années de procédure, elle fut déboutée. (Références Archives communales)



Borne 1er Plat ou 3/4

Cette borne est triangulaire elle délimite les 3 communes

Montagnieu / Seillonnaz / Briord



Borne située en Colaisse

elle délimite les 2 communes
Montagnieu / Seillonnaz



Borne Poil à l'ours ou Pré-bourg

Cette borne est en Souhait
elle délimite les 2 communes
Montagnieu / Seillonnaz